



Membre de



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Association loi 1901 pour la vigilance environnementale créée en 1988, agréée et représentative au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'urbanisme et au titre de l'article 40 de la loi du 16 juillet 1976 relative à la protection de la nature, pour le département de l'Aude

Compte rendu du Conseil d'Administration d'ECCLA du 01/02/2025

Membres d'ECCLA présent(e)s : Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Michel BERNARD, Karima BOURQUARD, Dominique CLEMENT, Phillipe CAZAL, Christian CREPEAU, Jean-Eric DHEU, Jean-Louis ESCUDIER, Christine FASQUELLE, Nadine FRANGEAU (DDCM), Mariette GERBER, Maxime GUILLAUME (DDCM), Jacqueline HUZAR, Eric LAPORTE, Martine LAUTREN (AENC), Yves MOULIS, Françoise RECAMIER, Christine ROQUES, Jean-Luc THIBAUT, Catherine VERGER-VIALA.

Membre du CA absente : Christine BLANCHARD

Invitées : Carine BITTON, Inès GEBLER.

Points discutés

1 / Résumé de l'activité d'ECCLA depuis le CA du 07/12/2024 :

- *Stagiaire pour ECCLA en collaboration avec le SYADEN :* ECCLA a recruté un stagiaire pour 6 mois titulaire d'un Master en géographie. Ce stage aura pour but de jeter les bases d'une déclinaison pour le territoire audois de l'Observatoire national des ENR (pilote par l'OFB et ARENE) afin de comprendre et recenser leurs impacts (positifs et négatifs).
- *Demande de RDV avec le Président de l'association des Maires audois et du SMMAR :* ECCLA a envoyé un courrier à Monsieur Eric Méssani afin de lui demander un RDV et ainsi de pouvoir échanger sur de nombreux points : L'environnement dans le contexte du changement climatique, tels que, par exemple, le développement des énergies renouvelables, la mise en place de la politique du « ZAN », la révision des SCoT et des PLU, la préservation de la biodiversité, la protection des arbres, la gestion des ressources en eau et des déchets, les mutations agricoles, la renaturation... Ce RDV a été accepté et aura lieu le 12/12/25.
- *Eau :*
 - o Grand Narbonne/COVED : ECCLA continue sa participation au groupe de réflexion sur le thème « Nourrir, stocker le carbone, faire pleuvoir » piloté par le Grand Narbonne sur la problématique de l'eau et est basé sur la régénération des sols et son influence sur l'eau, les plantes et le climat, sujet en lien avec les actions de dés-imperméabilisation, de végétalisation, de REUT etc. qui seront à mener avec les villes, les zones urbaines, A suivre donc en ne perdant pas de vue la problématique des éventuelles propositions de stockages d'eau.
 - o Fusion des SAGES de l'Aude : Cette fusion est pilotée et voulue par le SMMAR et les Services de l'Etat. Des réunions de concertation auxquelles ECCLA a demandé à participer se déroulent avec les instances constituant les Sages du Fresquel, de la BVA, de la Haute Vallée de l'Aude. Il semble que celui de Salses Leucate n'y soit pas inclus ?

- *Abattages des arbres* : De nombreux membres d'ECCLA constatent avec grand regret qu'il y a beaucoup de cas d'abattages d'arbres, pour des raisons plus ou moins motivées ... et s'en indignent (Lézignan, Fleury, Narbonne, Peyriac, ...). Un groupe de travail va être créé avec ce sujet.
- *Concertations fontaines* : Maryse y assiste régulièrement. Elles concernent les ENR (éolien terrestres, maritimes et photovoltaïques) et sont pilotées par les industriels. Ils y expliquent les utilités et modalités des projets des lignes RTE et ont pour but de chercher les chemins de moindres impacts sur l'environnement de ces nouvelles lignes.
- *Eolien en mer* : L'installation des 2 éoliennes pilotes, exploitées par EDF, devraient être finalisée au large de Port La Nouvelle fin 2025.
- *Stratégie bas carbone* : Le département de l'Aude semble avoir une réelle volonté de réduire les émissions de tous ses véhicules et de mettre en place des stratégies alternatives.
- *Transports* : Le comité de services piloté par la Région est toujours bien brouillon. Le projet LGVMP est en phase 2. Les associations semblent avoir été écoutées sur la mixité fret/transports et sur le tronçon en souterrain très impactant pour le paysage) avant 2025.
Pour les gares se dessine plusieurs projets: conserver les gares actuelles (Narbonne/Béziers) en les aménageant, construire 2 gares nouvelles près de Béziers et de Narbonne-Montredon ou construire 1 gare nouvelle à Nissan-les-Ensérunes qui desservira Béziers et Narbonne.

C'est apparemment ce projet qui semble émerger. Mais ne pas oublier les problèmes de liaison entre gares nouvelles et celles existantes...

Des réunions sont prévues sur le paysager, le patrimoine et l'environnement.

2/ Préparation du Forum de Bages sur la thématique du littoral :

Gros et lourd sujet à aborder vu les nombreuses thématiques à traiter qu'il induit. Ce débat, avec de nombreux intervenants, aura lieu le samedi 08/03/25 à Bages (salle G. Brassens) de 15h à 18h. Le programme est presque finalisé et sera diffusé très prochainement le plus largement possible.

Le technicien qui avait mis en images et géré la sono au débat d'ECCLA sur l'Eau en 2024 est disponible. Un Bureau élargi d'ECCLA va se réunir pour mettre au point les dernières modalités.

3/Soutien à l'OFB de l'Aude :

Suite à des actes/attaques de malveillance répétés subis par l'OFB (Office Français de la Biodiversité) ECCLA publie le 21/01/25 un CP de soutien à cette Officine qui a pour mission de protéger l'environnement et de faire respecter les lois : <https://www.eccla-asso.fr/27-01-25-soutien-deccla-a-lofb/>.

Un mouvement national de soutien a lieu le 31/05/25. A l'initiative d'ECCLA, il se décline dans l'Aude, à Carcassonne, avec la présence de nombreuses autres associations <https://www.eccla-asso.fr/29-01-2025-cp-commun-rassemblement-de-soutien-a-lofb-du-31-01-25/>

A noter qu'ECCLA a rencontré l'OFB le 14/01/25 au siège d'ECCLA et a très largement échangé sur de nombreuses problématiques communes (biodiversité, pesticides, littoral, gestion de l'eau, ...).

4/ Fonctionnement d'ECCLA :

- **RAPPEL** : *Changement des coordonnées ECCLA, formalités liées au changement de Présidence et de Bureau,*
 - Adresse postale : ECCLA, c/o La Ruche associative, In'ESS 30 avenue Pompidor 11100 Narbonne
 - Numéro de téléphone fixe : 04 68 48 49 07
 - Adresse mail : eccla.aude@gmail.com (mais eccla@wanadoo.fr fonctionnera également jusqu'à l'AG)
 - Adresses du site Internet et de la page Facebook ne changent pas

- *Constitution des groupes de travail :*

Au vu des diverses et importantes thématiques à suivre et à traiter par ECCLA, il est décidé de constituer des groupes de travail identifiés avec les adhérent/es volontaires suivant/es :

- *Nuisances nocturnes, arbres et paysages :* Dominique CLEMENT, Christian CREPEAU, Mariette GERBER, Françoise RECAMIER, Yves MOULIS, Catherine VERGER-VIALA, ainsi qu'Inès GEBLER lorsqu'elle aura adhéré à ECCLA.
- *Eau :* Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Michel BERNARD Christine BLANCHARD, Karima BOURQUARD, Dominique CLEMENT, Christian CREPEAU, Jean Louis ESCUDIER, Martine LAUTREN, Françoise RECAMIER, Catherine VERGER-VIALA.
- *Fund Raising :* Yves BORREMAN, Christian CREPEAU.
- *Transports :* Maryse ARDITI, Michel BERNARD, Christian CREPEAU, Mariette GERBER, Jean-Luc THIBAUT
- *Urbanisme, PLUs, SCOTs :* Paulette BARBE, Philippe CAZAL, Christian CREPEAU, Jacqueline HUZAR, Martine LAUTREN, Yves MOULIS.

- *Secrétariat :* Christine Roques a annoncé lors de l'AG 2023 son souhait de passer la main en 2024 en même temps que la Présidente, Maryse Ardit.

Mais, devant les problématiques soulevées pour son remplacement, elle a décidé, à l'AG 2024, d'ajourner cette décision et de rester au poste de secrétaire d'ECCLA, attendant une alternative, jusqu'à l'AG 2025.

Christine Roques maintient, lors de ce CA du 01/02/25, sa volonté de démissionner à l'AG 2025 du poste de secrétaire d'ECCLA qu'elle assume pleinement depuis plus de 30 ans.

Pour ses mandats de représentante d'ECCLA aux diverses réunions Natura 2000, Comités de suivi du SAGE Salses Leucate et CLE, Groupe Nature CDNPS et autres, Dominique Clément sera son remplaçant. Par contre, elle est élue pour 3 ans à la CDNPS et désire conserver son mandat.

5/ Prochaine Assemblée Générale d'ECCLA

Le Conseil d'Administration d'ECCLA fixe la date de la prochaine Assemblée Générale de l'Association ECCLA au **samedi 03/05/2025 à 9h30 au 170 avenue de Bordeaux à Narbonne** (chez Maryse Ardit, ancien siège). Vous recevrez l'invitation 15 jours avant l'A.G.

Cette invitation contient un **bon pour pouvoir** pour les personnes qui ne pourront pas y venir.

Merci de bien vouloir le signer et de le renvoyer mais **en laissant le nom du destinataire du pouvoir en blanc**.

Merci également à tous ceux qui sont disponibles à cette date de bien vouloir venir participer à cette A.G. et de réserver cette date.

**Nous rappelons également que l'A.G. est évidemment ouverte à tous les adhérent/es.
ET SURTOUT DE BIEN VOULOIR RENOUVELLER VOTRE AHESION 2025 POUR ECCLA
Pour rappel, notre association, à ce jour, ne vit que de vos adhésions et dons.**

6/ Divers :

- *Délibération d'ECCLA :* Le Président demande mandat au C.A. D'ECCLA pour un recours contentieux.

Objet : Recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse à l'encontre de la décision du 11 octobre 2024 du Préfet de l'Aude, délivrant une autorisation environnementale au titre de la Loi sur l'eau à la SAS Aménagement Carcassonne Regal pour la création d'une zone d'activités logistiques

Membres présents : Maryse Ardit, Paulette Barbe, Michel Bernard, Philippe Cazal, Dominique Clément, Christian Crépeau, Jean-Louis Escudier, Eric Laporte, Françoise Récamier, Christine Roques, Jean-Luc Thibault, Catherine Verger-Viala.

Discussion : Installation envisagée d'entrepôts sur une zone agricole en bio dans le quartier de Salvaza à Carcassonne

Par la présente : Le Conseil d'Administration donne, à l'unanimité, mandat à son Président Monsieur Christian Crépeau pour déposer une requête introductive d'instance à l'encontre de la décision du 11 octobre 2024 du préfet de l'Aude, délivrant une autorisation au titre de la loi sur l'eau à la SAS Aménagement Carcassonne Regal pour la création d'une zone d'activités logistiques.

Monsieur Crépeau aura donc droit d'effectuer toutes les démarches au nom de l'Association ECCLA dans le cadre de cette procédure.

- *Déchetterie Luc sur Orbieu* : L'association « Tourenc - Orbieu », membre d'ECCLA, a engagé un recours contre l'AP du Préfet de l'Aude pour non-respect des règles environnementales car, dans ce dossier, l'étude environnementale n'a pas été effectuée.
- *Plages du littoral* : Un nettoyage fréquent et récurrent des plages par des engins mécaniques a été constaté, certaines situées dans un espace Natura 2000 et donc pas seulement sur des plages urbaines. ECCLA demande à ses adhérent/es de lui faire parvenir des photos, s'ils constatent ces nettoyages, afin de constituer un dossier.
- *EXALS et passerelles Fleury* : Des bateaux naviguant dans le site protégé des Exals ont été encore observés ! ce qui est interdit... Un signalement va être effectué par ECCLA auprès de la DDTM.
Aux abords de la passerelle de Fleury (illuminée la nuit ... !) devrait être plantée une « forêt d'arbres » ... A surveiller de près ainsi que la bétonisation qui pourrait l'accompagner.
- *Cuxac d'Aude* : La zone refuge inondations (200 lits, 5000 m²) a été vendue par la Mairie à la Cave coopérative. Pas de PPADD, ni d'autres lieu refuge prévu.... ECCLA a déjà envoyé un courrier pour demander des explications. A suivre.
- *RAPPEL PLU Leucate* : La révision du PLU 2007 de Leucate va être prescrite d'ici la fin de l'année. Des « ateliers de concertation » ont eu lieu... Une enquête publique aura donc lieu au printemps 2025. Piège à haut risque environnement à de nombreux égards (ZAN, PPRL, grignotage des espaces sensibles protégés, ...). Une grande vigilance va être de mise sur tous ces points.

**La prochaine Assemblée Générale d'ECCLA aura lieu le samedi 03/05/2025
à 9h30 au 170 avenue de Bordeaux à Narbonne .**

Nous rappelons également que l'A.G. est ouverte à tous les adhérents.

Ecologiquement vôtres.

Narbonne, le 11/02/2025

La secrétaire d'ECCLA, Christine ROQUES